



# MAIRIE DE RUE

## LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 10 JUILLET 2023

Légalement convoqué le 4 juillet 2023, le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 10 juillet 2023 à 18h00, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jacky THUEUX, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants :

Délibération n°	Objet	Décision du Conseil Municipal
DL4523	Convention cadre « Petites Villes de Demain » valant Opération de revitalisation du territoire (ORT)	Vote à bulletin secret : 10 pour / 12 contre / 1 bulletin blanc
DL4623	Adoption de la charte d'engagement des communes lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt régional dans le cadre du dispositif « redynamisation des centres villes et centres bourgs »	Vote à bulletin secret : 8 pour / 12 contre
DL4723	Modification du cycle de travail pour les agents administratifs au service « accueil »	Adopté par 10 voix pour, 10 voix contre
DL4823	Approbation des demandes d'entrée et de sortie au groupement de commandes – travaux de voirie, travaux neufs et travaux d'entretien	20 pour
DL4923	Dénomination de la salle de judo	20 pour
DL5023	Conventions de rétrocession des voiries, équipements et espaces communs de la zone d'aménagement route de Saint-Firmin	18 pour, 1 contre, 1 abstention
DL5123	Transfert de compétence réseau de chaleur à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme	6 pour, 11 contre, 3 abstentions
DL5223	Budget général – Décision modificative n°1	20 pour
DL5323	Passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée à compter du 01/01/2024 pour les budgets Commune et CCAS	20 pour
DL5423	Vente de matériel inutilisé dont la valeur est inférieure à 4 600 €	20 pour
DL5523	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la modernisation de l'éclairage des courts de tennis couverts	20 pour
DL5623	Admission en non-valeur – Budget commune	20 pour

La séance est levée le lundi 10 juillet 2023 à 21h30.

### Diffusion :

- Panneaux d'affichage municipaux
- Site internet de la Ville (rubrique : Mairie > Délibérations)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2021-1310 et le Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 toute personne peut consulter les délibérations sur le site internet de la Ville et en obtenir une copie en Mairie au Secrétariat général, aux heures habituelles d'ouverture des services municipaux.